



1959, le pont n°10 par lequel la la chaussée est de la branche de l'A6 (A106) enjambe la Nationale7 (nouveau tracé).

IVR11_20209400880NUC4A

Date de prise de vue : 1959

(c) Groupe ADP ; (c) Région Île-de-France (reproduction)
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)